

- Élévation** : face verticale ou ensemble des faces verticales d'un bâtiment ou d'un corps de bâtiment. Élévation antérieure : façade principale, élévation postérieure : façade située à l'opposé de la façade principale
- mur gouttereau** : mur extérieur sous les gouttières d'un versant de toit
- pignon** : mur extérieur se terminant en triangle et supportant les versants du toit. Le pignon peut être couvert ou découvert (le toit vient butter contre le mur). La façade d'une maison est dite en pignon lorsque cette élévation forme la façade principale
- maison simple en profondeur** : maison ne comprenant qu'une seule pièce entre la façade antérieure et la façade postérieure
- maison double en profondeur** : maison comprenant deux pièces entre le façade antérieure et la façade postérieure (la présence de deux souches de cheminée sur le même pignon peut en être l'indice)
- travée** : superposition de baies placées dans le même axe vertical ;
plein de travée : se dit du pan de mur compris entre deux baies d'une même travée
- bandeau** : moulure pleine horizontale et de section rectangulaire
- corniche** : couronnement horizontal d'un mur formé de moulures en surplomb les unes sur les autres
- génoise** : couronnement horizontal d'un mur formé d'un ou plusieurs rangs de tuiles creuses renversées
- solin de mur** : partie inférieure formée d'une assise ou d'un petit nombre d'assises dans un matériau ou dans un appareil différent du reste du mur, isolant celui-ci du sol